

Compte rendu du Conseil d'école du 9 novembre 2020

Organisation de la semaine scolaire pour l'année 2020-2021

Les résultats du questionnaire auprès des parents d'élèves sont les suivants :

- 48 réponses pour le maintien de la semaine à 4 jours 1/2
- 24 réponses pour le passage à la semaine de 4 jours.

Les parents élus se demandent cependant si les conditions d'accueil le mercredi au centre de loisirs, dans le cas de la semaine de 4 jours, ont bien été comprises par tous. Cet accueil peut se faire pour la matinée simplement, la matinée + la cantine, la cantine + l'après-midi, l'après-midi uniquement ou la journée complète. Un mail précisant ces conditions va être envoyé à tous les parents, en demandant si cela modifie le vote.

Pour les enseignants, l'organisation actuelle sur 4 jours 1/2 pose quelques problèmes. Les Petites Sections de maternelle n'ont pas, ou très peu, de temps d'atelier l'après-midi après la sieste. Les élèves de CE et CM ne font pas de pause l'après-midi, et pour beaucoup d'élèves, la concentration et l'attention sont difficiles à tenir sur la dernière 1/2 heure. Pour les élèves pris en Activités Pédagogiques complémentaires, c'est aussi compliqué car ils enchaînent sur 30 minutes de travail adapté.

La semaine de 4 jours résoudrait ces problèmes, en permettant un temps d'ateliers l'après-midi aux PS, et une petite pause vers 15h15 pour les autres élèves. Les enseignants votent donc pour la semaine de 4 jours.

Pour la municipalité, l'organisation actuelle entraîne un coût supplémentaire, en raison du personnel employé pour encadrer les A.P.S. De plus, il est difficile de recruter des intervenants pour des activités sur 1 h seulement, de 15h45 à 16h45. Il est par ailleurs à noter que de nombreux enfants se positionnent sur les activités libres (il n'y a pas eu de pause dans l'après-midi).

Le sujet de l'organisation de la semaine scolaire sera débattu lors d'une prochaine réunion du Conseil municipal.

Dans l'attente de précisions supplémentaires, ce sujet est ajourné et sera rediscuté au cours d'une réunion spéciale du Comité de pilotage en janvier.

Règlement intérieur de l'école et protocole sanitaire

Le règlement intérieur de l'école (voir pièce jointe) a été approuvé par le Conseil d'école.

Le protocole sanitaire est lui aussi mis en pièce jointe, il restera valable au moins jusqu'au 7 décembre.

Exercices de sécurité

Un exercice de sécurité alerte intrusion a eu lieu le 14 octobre 2020 à 11h30, il s'est correctement déroulé, dans le calme, pendant 20 minutes.

Un exercice incendie s'est déroulé le 9 septembre, déclenchement imprévu par un

élève à la sortie du réfectoire. Bonne évacuation de l'ensemble des élèves et des adultes (enseignants et personnel de la municipalité).

Bilan de la coopérative scolaire 2019-2020

Voir feuille jointe.

Projet d'école et de classes

Les 3 classes de cycle 2 et 3 sont inscrites au projet « École et cinéma » et se rendront donc une fois par trimestre au cinéma, en fonction du contexte sanitaire. La classe maternelle se rendra elle aussi au cinéma, si possible. Toutes les classes participent aussi au défi des Incorruptibles, et à La Grande Lessive au mois de mars (si les conditions le permettent).

Les classe de CE et CM sont inscrites à l'USEP, et participeront à différentes rencontres sportives. Ces classes mèneront aussi des projets utilisant la messagerie et internet, autour de la musique, de l'art ou des mathématiques.

La classe de M. Chesneau participe au programme « Ma commune se ressource », mené avec la municipalité et le SECO, avec des sorties prévues au bord de la Sèvre.

La classe de maternelle ira au Loup Garou fin mai, sur le thème de prendre soin de l'autre (humains et animaux). Un travail autour d'une exposition sur les risques domestiques est aussi prévu.

Équipement et entretien de l'école

Les enseignants demandent à ce que la fibre soit installée à l'école. La commune en a fait la demande en septembre auprès d'Orange, une relance va être envoyée.

Il faudrait un nouveau poste CD-mp3-USB pour la clase de GS-CP. Avec l'installation du TBI dans la classe de CE, des rideaux opacifants seraient nécessaires. Ils permettraient aussi de diminuer un peu la chaleur lors des périodes chaudes.

Dans la classe maternelle, une étagère a été fabriquée par les employés communaux. Les petits meubles pour le coin cuisine ont été commandés, ainsi qu'une banquette pour le coin lecture.

Les enseignants souhaiteraient aussi qu'une réserve de savon et de papier essuie-mains soit disponible dans la partie maternelle.

Divers

Le personnel municipal rappelle que le temps des APS n'est pas une garderie, et que les parents doivent donc attendre 16h45 pour venir récupérer leurs enfants, il n'est pas possible de les récupérer avant.

Un nouveau directeur du Centre de loisirs a été recruté, M. Stéphane Séguinard. Il prendra ses fonctions à partir de janvier.